

# Ofi Invest Grandes Marques I

FRO011586551

31/12/2025

Commercialisé en FR


Étoiles Six Financial Information<sup>(2)(3)</sup>


Actions internationales - général



▶ Actif net du fonds	616,07 M€
▶ Actif net de la part	67,22 M€
▶ Valeur liquidative	3 426,33 €
▶ Performance mensuelle <sup>(1)</sup>	Fonds Indice -0,23% -0,38%



▶ Gérants	

Frédéric Tassin      Charles Haddad

Les équipes sont susceptibles d'évoluer



▶ Durée de placement	Supérieure à 5 ans
----------------------	--------------------



▶ SFDR <sup>(3)</sup>	Article 8
▶ Notation ESG <sup>(3)</sup>	Fonds Univers 6,2 6,4
▶ Couverture note ESG	99,3% 99,5%

## Orientation de gestion

Le FCP vise à réaliser une performance, diminuée des frais de gestion financière, supérieure à l'indice de référence MSCI World, sur la durée de placement recommandée supérieure à 5 ans, en s'exposant aux grandes marques internationales reconnues, au moyen d'une gestion discrétionnaire active et d'une exposition aux marchés actions de toutes zones géographiques.

## Principales caractéristiques

Date de création de la part  
**19/11/2013**

Date de lancement de la part  
**19/11/2013**

Société de gestion  
**Ofi Invest Asset Management**

Forme juridique  
**FCP**

Classification AMF  
**Actions internationales**

Affectation du résultat  
**Capitalisation**

Fréquence de valorisation  
**Journalière**

Ticker Bloomberg  
**AVGMARI FP**

Publication des VL  
**www.ofi-invest-am.com**

Frais de gestion maximum TTC  
**0,50%**

Frais de gestion et autres frais administratifs et d'exploitation  
**0,51%**

Indice de référence  
**MSCI World**

(1)Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Elles sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. (2)Les références à un classement, un prix ou un label ne préjugent pas des résultats futurs de ces derniers/du fonds ou du gestionnaire. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.

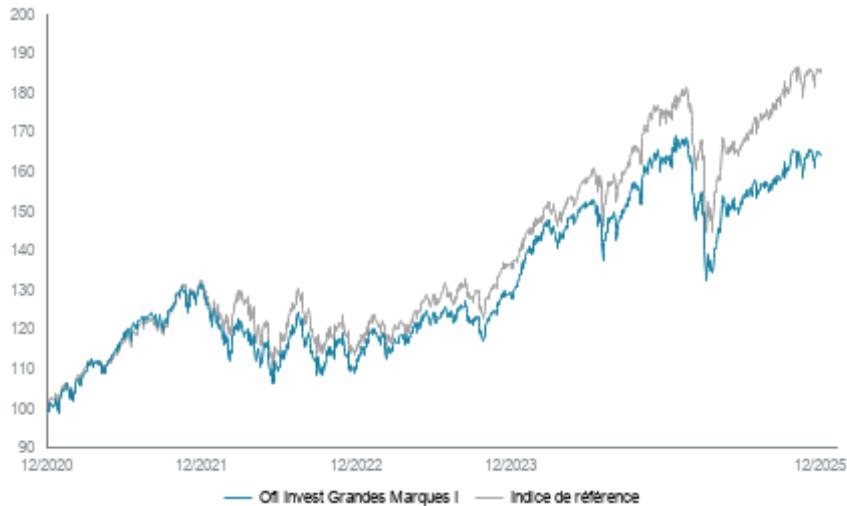
# Ofi Invest Grandes Marques I

FR0011586551

31/12/2025

 Performances & risques

## ► Évolution de la performance<sup>(1)</sup>(base 100 au 31/12/2020)



## ► Performances cumulées<sup>(1)</sup>

En %	Fonds	Indice	Relatif
Da*	1,17	6,77	-5,60
1 mois	-0,23	-0,38	0,16
3 mois	3,62	3,17	0,45
6 mois	7,45	10,56	-3,11
1 an	1,17	6,77	-5,60
2 ans	26,94	35,16	-8,22
3 ans	49,48	61,65	-12,17
5 ans	64,01	84,80	-20,79
8 ans	114,68	144,69	-30,01
10 ans	160,31	194,04	-33,73
Lancement	242,63	294,89	-52,26

\*Da : début d'année

## ► Performances annuelles<sup>(1)</sup>

En %	2015	2016	2017	2018	2019	2020	2021	2022	2023	2024
Fonds	12,57	12,99	7,31	-5,28	26,27	9,44	30,47	-15,91	17,76	25,48
Indice	11,17	11,70	7,58	-4,23	30,02	6,33	31,07	-12,78	19,60	26,60
Relatif	1,40	1,29	-0,27	-1,05	-3,76	3,11	-0,60	-3,13	-1,84	-1,12

## ► Historique des performances trimestrielles sur les 5 dernières années<sup>(1)</sup>

En %	Trimestre 1		Trimestre 2		Trimestre 3		Trimestre 4	
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice
2021	8,31	9,23	8,36	6,78	2,79	2,32	8,15	9,83
2022	-8,32	-3,06	-8,68	-10,80	-0,87	0,11	1,33	0,76
2023	7,28	5,83	5,33	6,38	-1,66	-0,52	5,97	6,79
2024	14,28	11,37	2,32	3,42	0,14	2,14	7,15	7,61
2025	-8,21	-5,86	2,58	2,58	3,69	7,17	3,62	3,17

## ► Principaux indicateurs de risques<sup>(3)</sup>

En %	Volatilité		Perte Maximale		Délai de recouvrement		Tracking error	Ratio d'info	Ratio de sharpe	Bêta	Alpha
	Fonds	Indice	Fonds	Indice	Fonds	Indice					
1 an	17,39	16,32	-21,69	-20,29	-	-	3,39	-1,63	-0,10	1,05	-0,11
3 ans	13,98	13,21	-21,69	-20,29	-	-	2,93	-1,04	0,68	1,04	-0,07
5 ans	14,30	13,87	-21,69	-20,29	-	-	3,19	-0,70	0,57	1,01	-0,05
8 ans	15,76	15,92	-31,08	-33,76	242	290	3,31	-0,52	0,53	0,96	-0,03
10 ans	15,13	15,13	-31,08	-33,76	242	290	3,40	-0,32	0,67	0,97	-0,01

Source : Six Financial Information

(1)Les performances passées ne préjettent pas des performances futures. La valeur d'un investissement dans l'OPC peut fluctuer à la hausse comme à la baisse. Les performances sont calculées sur la base de la valeur liquidative et sont nettes de tous les frais applicables au fonds. Le calcul de performance des indices composés de plusieurs indices est rebalancé tous les mois. (3)Pour toute définition veuillez vous référer à la page « Glossaire » en fin du document.



# Ofi Invest Grandes Marques I

FR0011586551

31/12/2025

## ▶ Répartition sectorielle<sup>(4)</sup>

En %	Fonds	Indice
Technologie	36,9	32,2
Biens et services industriels	9,8	11,9
Services financiers	9,2	4,6
Produits et services de consommation	7,7	2,2
Santé	7,2	9,4
Aliments, boissons et tabac	5,3	2,6
Banques	3,5	7,3
Energie	3,3	3,6
Voyages et loisirs	2,8	1,6
Assurance	2,4	3,0
Télécommunications	1,5	2,2
Immobilier	1,5	1,8
Soins personnels, pharmacies et épicerie	1,2	1,7
Automobiles et pièces	1,2	2,5
Produits chimiques	1,1	0,9
Médias	0,9	1,1
Commerce de détail	0,6	5,6
Construction et matériaux	0,6	1,3
Services aux collectivités	-	2,8
Ressources de base	-	1,7
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,4	-

## ▶ Répartition géographique

En %	Fonds	Indice
Etats-Unis	68,4	70,0
France	7,1	2,4
Japon	6,1	5,5
Suisse	3,9	2,7
Royaume-Uni	3,1	3,9
Allemagne	2,5	2,4
Pays-Bas	2,2	1,6
Irlande	1,4	1,3
Italie	1,1	0,8
Danemark	0,9	0,5
Uruguay	-	0,1
Suède	-	0,8
Singapour	-	0,5
Autres Pays	-	7,7
OPC	-	-
Dispo/Liquidités investies	3,4	-

## ▶ Répartition par devise (hors OPC)

En %	Fonds
USD	72,5
EUR	14,3
JPY	6,8
Autres devises	6,5

## ▶ Principales positions (hors OPC monétaires/Liquidités/Dérivés)<sup>(4)</sup>

En %	
USA	NVIDIA CORP
US	Technologie
USA	MICROSOFT CORP
US	Technologie
USA	APPLE INC
US	Technologie
USA	ALPHABET INC CLASS A
US	Technologie
USA	JPMORGAN CHASE
US	Banques

## ▶ Répartition par capitalisation (hors OPC/Liquidités/Dérivés)

En %	Fonds
Petites capitalisations (< 500 M€)	0,0
Moyennes capitalisations (500 M€-10 Mds€)	1,2
Grandes capitalisations (> 10 Mds€)	98,8

## ▶ Profil / Chiffres clés

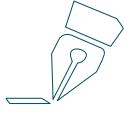
Nombre d'actions	75
Taux d'exposition actions (%)	96,6

(4)Les valeurs et secteurs sont présentés à titre indicatif et peuvent être absents du portefeuille à certaines périodes. Ceci ne représente pas une recommandation à l'achat ou à la vente.

## Ofi Invest Grandes Marques I

FRO011586551

31/12/2025



### ▶ Commentaire de gestion

Le dernier mois de 2025 a été caractérisé par une évolution modérée des marchés actions, contrastant avec la vigueur observée sur l'ensemble de l'année. En effet, 2025 a été caractérisée par des baisses de taux des banques centrales et la poursuite du boom des valeurs technologiques liées à l'intelligence artificielle, qui ont soutenu les valorisations malgré les incertitudes géopolitiques, notamment les droits de douane américains et les conflits mondiaux. Le mois de décembre a été particulièrement riche en annonces de politique monétaire des banques centrales à travers le monde. La Réserve fédérale a réduit son taux directeur de 25 points de base, le ramenant à une fourchette de 3,50%-3,75% le 10 décembre, marquant ainsi la troisième baisse consécutive des taux. La décision a suscité trois dissidences, soit le niveau de désaccord le plus élevé depuis 2019, reflétant de profondes divisions parmi les responsables quant à la trajectoire appropriée à suivre. Le compte rendu publié le 30 décembre a révélé que certains responsables estimaient qu'il serait approprié de maintenir les taux inchangés « pendant un certain temps » après la réduction de décembre. La Banque centrale européenne a laissé son taux de refinancement principal inchangé à 2,15% le 18 décembre, tout en relevant ses prévisions de croissance économique pour les deux prochaines années. La Banque du Japon a relevé son taux directeur à 0,75% le 19 décembre, son niveau le plus élevé en 30 ans.

Le secteur des financières a continué à surperformer en décembre, porté par la dérégulation en cours aux Etats-Unis ainsi que par des activités de marchés très solides et des attentes de gains de productivité. Les secteurs des matériaux et des industriels ont suivi. En revanche les secteurs des services aux collectivités, de l'immobilier et des services de communications ont enregistré les pires performances au sein du MSCI World.

Dans ce contexte, le fonds a surperformé le MSCI world. Les secteurs de la technologie, de la santé et de l'énergie ont eu les meilleures contributions positives. Des valeurs comme Salesforce et Accenture se sont rétablies en fin d'année après un parcours difficile en 2025. Certaines valeurs de la santé ont bénéficié en décembre d'un début de clarté politique aux USA. Les secteurs de la consommation et de l'industrie ont eu une contribution négative.

## Ofi Invest Grandes Marques I

FR0011586551

31/12/2025

### ► Caractéristiques additionnelles

Date de création du fonds	19/11/2013
Principaux risques	L'investissement sur le produit ou la stratégie présente des risques spécifiques qui sont présentés en détail dans le Prospectus de l'OPC disponible sur : <a href="https://www.ofi-invest-am.com/fr">https://www.ofi-invest-am.com/fr</a> .
Date dernier détachement	-
Montant net dernier détachement	-
Commissaires aux comptes	PwC
Devise	EUR (€)
Limite de souscription	12:00
Limite de rachat	12:00
Règlement	J+1
Investissement min. initial	100 000 Euros
Investissement min. ultérieur	Néant
Libellé de la SICAV	-
Libellé du compartiment	-
Valorisateur	Société Générale Paris
Dépositaire	Société Générale Paris

# Ofi Invest Grandes Marques I

FRO011586551

31/12/2025

Rapport mensuel

Part I

Actions

Glossaire

**ALPHA**

L'alpha est égal à la performance moyenne du produit, c'est à dire la valeur ajoutée du gérant après avoir retranché l'influence du marché que le gestionnaire ne contrôle pas. Ce calcul est exprimé en pourcentage.

**BETA**

Le Beta est un indicateur qui correspond à la sensibilité du fonds par rapport à son indice de référence. Pour un bêta inférieur à 1, le fonds sera susceptible de baisser moins que son indice, si le bêta est supérieur à 1 le fonds sera susceptible de baisser plus que son indice.

**DÉLAI DE RECOUVREMENT**

Le délai de recouvrement (exprimé en jours) est le nombre de périodes nécessaires pour récupérer des pertes subies lors d'une perte maximum. Le critère perte maximum, affiche la perte de performance la plus importante que le fonds ait connu.

**SRRI**

Le SRRI (Synthetic Risk& Reward Indicator : Indicateur de risque fondé sur la volatilité sur une période de 260 semaines). Les données historiques telles que celles utilisées pour calculer l'indicateur synthétique pourraient ne pas constituer une indication fiable du profil de risque futur. La catégorie de risque associée à cet OPC n'est pas garantie et pourra évoluer dans le temps. La catégorie la plus faible ne signifie pas « sans risque ».

**TRACKING ERROR**

L'écart de suivi (tracking error) est la mesure du risque relatif pris par un fonds par rapport à son indice de référence. Elle est donnée par l'écart type annualisé des performances relatives d'un fonds par rapport à son indice de référence. Plus elle est faible, plus le fonds possède un profil de risque proche de son indice de référence.

**VOLATILITÉ**

La volatilité désigne l'écart-type annualisé des rendements d'une série historique (fonds, indice). Elle quantifie le risque d'un fonds : elle donne une indication de la dispersion des rendements de ce fonds autour de la moyenne de ses rendements. La volatilité typique d'un fonds monétaire est inférieure à 1%. Elle est de l'ordre de 0,4% (on parle également de 40 points de base de volatilité) pour ces fonds. En revanche, la volatilité d'un fonds actions, classe d'actif plus risquée, est souvent supérieure à 10%.

**RATIO DE SHARPE**

Le ratio de Sharpe mesure l'écart de rendement d'un portefeuille par rapport au taux de rendement d'un placement sans risque (prime de risque), divisé par un l'écart type de la rentabilité de ce portefeuille (volatilité). Un ratio de Sharpe élevé est un bon indicateur.

**SFDR**

La SFDR (Sustainable Finance Disclosure Regulation) est une réglementation qui vise à promouvoir la durabilité dans le secteur de la finance en Europe. Elle propose notamment une typologie permettant de mieux identifier les actifs relevant de la finance durable, au travers de trois catégories notamment : les fonds article 6, article 8 et article 9.

**SRI**

Le SRI (Synthetic Risk Indicator) est l'indicateur synthétique de risque permet d'apprécier le niveau de risque de ce produit par rapport à d'autres. Il indique la probabilité que ce produit enregistre des pertes en cas de mouvements sur les marchés ou d'une impossibilité de notre part de vous payer. L'indicateur de risque part de l'hypothèse que vous conservez le produit pendant la durée de placement minimum recommandée.

**ÉTOILES SIX FINANCIAL**

La notation repose sur l'analyse du rendement et du risque de chaque fonds au sein de sa catégorie Europerformance, à partir de trois années d'historique au minimum. Un score est calculé en comparant la performance et la volatilité du fonds à celles de son indice de catégorie, puis transformé en nombre d'étoiles selon un classement en quintiles. Une notation « junior » est appliquée aux fonds disposant de 2 à 3 ans d'historique, en reliant leurs performances à celles de leur indice pour atteindre les 3 ans requis. Les catégories ou fonds jugés trop hétérogènes, insuffisamment documentés ou présentant un historique incomplet sont exclus du processus.

**PERTE MAXIMALE**

La perte maximale (max drawdown) correspond au rendement sur la période de placement le plus mauvais possible. Elle indique la perte maximale qu'un investisseur aurait pu subir s'il avait acheté le fonds au plus haut de la période d'observation et l'avait vendu au plus bas durant cette période.

**RATIO D'INFORMATION**

Le ratio d'information est un indicateur de la surperformance ou sous-performance d'un fonds par rapport à son indice de référence. Un ratio d'information positif indique une surperformance. Plus le ratio d'information est élevé, meilleur est le fonds. Le ratio d'information indique dans quelle mesure un fonds s'est mieux comporté qu'un indice en tenant compte du risque couru.

## Ofi Invest Grandes Marques I

FR0011586551

**31/12/2025**

### ► Disclaimer général

Cette communication publicitaire est établie par Ofi Invest Asset Management, société de gestion de portefeuille (APE 6630Z) de droit français agréée par l'Autorité des Marchés Financiers (AMF) sous l'agrément n° GP92012 – n° TVA intracommunautaire FR51384940342, Société Anonyme à Conseil d'Administration au capital de 71 957 490 euros, dont le siège social est situé au 127-129, quai du Président Roosevelt 92130 Issy-les-Moulineaux, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre sous le numéro 384 940 342. Elle ne saurait être assimilée à une activité de démarchage, à une quelconque offre de valeur mobilière ou instrument financier que ce soit ou de recommandation d'en acheter ou d'en vendre. La source des données du présent document est Ofi Invest Asset Management sauf mention contraire. Ce document contient des éléments d'information et des données chiffrées qu'Ofi Invest Asset Management considère comme fondés ou exacts au jour de leur établissement. Pour ceux de ces éléments qui proviennent de sources d'information publiques, leur exactitude ne saurait être garantie. Cette communication publicitaire ne donne aucune assurance de l'adéquation des produits ou services présentés à la situation ou aux objectifs de l'investisseur et ne constitue pas une recommandation, un conseil ou une offre d'acheter les produits financiers mentionnés. Ofi Invest Asset Management décline toute responsabilité quant à d'éventuels dommages ou pertes résultant de l'utilisation en tout ou partie des éléments y figurant. La valeur d'un investissement sur les marchés peut fluctuer à la hausse comme à la baisse, et peut varier en raison des variations des taux de change. En fonction de la situation économique et des risques de marché, aucune garantie n'est donnée sur le fait que les produits ou services présentés puissent atteindre leurs objectifs d'investissement. Les performances passées ne préjugent pas des performances futures. Les fonds présentés dans cette communication publicitaire peuvent ne pas être enregistrés dans toutes les juridictions. Les fonds peuvent faire l'objet de restrictions à l'égard de certaines personnes ou dans certains pays en vertu des réglementations nationales applicables à ces personnes ou dans ces pays. La politique de réclamation est disponible sur le site [www.ofi-invest-am.com](http://www.ofi-invest-am.com). Le gestionnaire ou la société de gestion peut décider de cesser la commercialisation de ses organismes de placement collectif conformément à l'article 93 bis de la directive 2009/65/CE et à l'article 32 bis de la directive 2011/61/UE. Aucune reproduction, partielle ou totale, des informations contenues dans ce document n'est autorisée sans l'accord préalable de son auteur.